

Schéma de développement CTG de la Communauté d'Agglomération de Saint-Dié-des-Vosges 2026-2030

Transversal	
Action 1 : Consolider le réseau de chargés de coopération sur le territoire	Objectif 1 : Renforcer et adapter l'équipe de chargés de coopération aux enjeux de la nouvelle CTG, tant géographiques que thématiques Objectif 2 : Assurer l'engagement des porteurs sur la durée de la CTG
Logement	
Action 2 : Contribuer à l'amélioration de l'habitat logement sur le territoire	Objectif 1 : Lutter contre le mal logement Objectif 2 : Soutenir le développement du Plan d'actions du PLUiH sur les thématiques habitat / logement Objectif 3 : Développer le Service Communal d'Hygiène et de Santé de Saint-Dié-des-Vosges Objectif 4 : Développer les actions de sensibilisation afin de prévenir les situations de mal-logement
Enfance - Jeunesse	
Action 3 : Soutenir et développer des actions jeunesse à l'échelle du territoire	Objectif 1 : Maintenir et/ou développer des actions pour et avec le public jeunesse / ados sur l'ensemble du territoire Objectif 2 : Proposer de nouvelles actions jeunesse en s'appuyant sur la mise en place d'un dispositif PS Jeunes sur Saint-Dié-des-Vosges en lien avec les deux centres sociaux Objectif 3 : Identifier des lieux de vie et les centres d'intérêts communs des jeunes Objectif 4 : Inviter les jeunes à s'engager dans une participation citoyenne au même titre que les conseils de vie collège et lycée
Action 4 : Maintenir la qualité d'accueil des Accueils Collectifs de Mineurs (ACM) par la qualification et la formation des professionnels et la qualité des locaux	Objectif 1 : Proposer des formations sur l'accompagnement des enfants porteurs de handicap pour les professionnels en ACM Objectif 2 : Créer et renforcer le partenariat avec les structures médico-sociales (IME, institutions spécialisées...) Objectif 3 : Faciliter l'accès au recrutement via la formation BAFA territoire, la mutualisation de professionnels et l'attractivité de la fonction d'animateur Objectif 4 : Planifier les éventuels besoins de rénovation de locaux

Parentalité

<p>Action 5 : Améliorer l'accès des familles aux services d'accompagnement à la parentalité</p>	<p>Objectif 1 : Proposer une meilleure couverture territoriale des actions parentalité (notamment via le réseau parentalité) Objectif 2 : Faciliter l'accès aux services d'accompagnement à la parentalité pour toutes les familles (délocalisation de structures parentalité, LAEP itinérant...) Objectif 3 : Elaborer une communication commune et efficace entre les acteurs Objectif 4 : Poursuivre le travail de mutualisation des actions</p>
--	--

Petite enfance

<p>Action 6 : Répondre aux obligations du SPPE par le maintien et le développement des modes d'accueil du jeune enfant</p>	<p>Objectif 1 : Maintenir l'offre de service existante en EAJE et la qualité d'accueil Objectif 2 : Planifier la création de nouvelles places d'accueil collectif sur le territoire, en lien avec les nouvelles obligations légales du SPPE</p>
<p>Action 7 : Renforcer les missions des Relais Petite Enfance sur le territoire en lien avec le SPPE</p>	<p>Objectif 1 : Identifier en continu les besoins d'accueil des enfants de moins de 3 ans quantitativement et qualitativement via la participation à l'observatoire départemental de la petite enfance Objectif 2 : Mettre en place un guichet unique petite enfance porté par le RPE permettant aux familles d'avoir une orientation tant sur l'accueil collectif qu'individuel Objectif 3 : Poursuivre l'organisation d'actions de soutien à la qualité des modes d'accueil en lien avec la Charte nationale d'accueil du jeune enfant Objectif 4 : Former les référentes RPE pour répondre aux missions des guichets uniques</p>
<p>Action 8 : Repenser le fonctionnement des halte-garderie de Saint-Dié-des-Vosges</p>	<p>Objectif 1 : Proposer une ouverture des halte-garderie en journées continues Objectif 2 : Améliorer le service rendu aux familles en fournissant les repas</p>
<p>Action 9 : Restructuration de la Maison de l'Enfance Française Dolto</p>	<p>Objectif 1 : Repenser les locaux : remise aux normes ou délocalisation pour être plus attractif Objectif 2 : Améliorer les conditions d'accueil des enfants Objectif 3 : Améliorer les conditions de travail des équipes Objectif 4 : Optimiser le fonctionnement de la structure</p>
<p>Action 10 : Améliorer l'offre de service adaptée aux besoins des familles, en créant des places AVIP (A Vocation d'Insertion Professionnelle)</p>	<p>Objectif 1 : Identifier et informer les EAJE pouvant faire l'objet d'une labellisation AVIP Objectif 2 : Organiser le partenariat avec les acteurs de l'insertion pour identifier et orienter les parents concernés</p>
<p>Action 11 : Favoriser les échanges entre professionnels des Etablissements d'Accueil du Jeune Enfant (EAJE)</p>	<p>Objectif 1 : Créer un réseau de professionnels des EAJE pour harmoniser et mutualiser des projets communs sur l'ensemble du territoire Objectif 2 : Proposer un projet commun à destination des familles Objectif 3 : Mutualiser des temps de formation et d'analyse de la pratique</p>

Animation de la vie sociale

<p>Action 12 : Harmoniser le fonctionnement des deux centres sociaux</p>	<p>Objectif 1 : Favoriser l'harmonisation des deux centres sociaux afin de mutualiser davantage (services, personnel, projets...)</p> <p>Objectif 2 : Mettre le CCAS, porteur des deux agréments des centres sociaux, au cœur de la réflexion d'harmonisation, en s'appuyant sur les associations d'usagers</p> <p>Objectif 3 : Veiller à répondre aux besoins des deux Quartiers Politique de la Ville de façon plus concertée</p> <p>Objectif 4 : Proposer des actions délocalisées aux usagers</p> <p>Objectif 5 : Faciliter l'accès aux deux centres sociaux pour les usagers (mêmes tarifs, mêmes plages horaires...)</p>
<p>Action 13 : Rénover les locaux du centre social Germaine Tillion</p>	<p>Objectif 1 : Programmer les travaux par tranches pour anticiper les financements à solliciter</p> <p>Objectif 2 : Faciliter le travail des équipes</p> <p>Objectif 3 : Travailler sur un plan de rénovation réfléchi et partagé entre tous les acteurs</p> <p>Objectif 4 : Répondre aux besoins des familles et proposer une meilleure qualité d'accueil</p>
<p>Action 14 : Mettre en place une instance de coordination des Espaces de Vie Sociale (EVS) sur le territoire</p>	<p>Objectif 1 : Favoriser l'échange de bonnes pratiques entre EVS</p> <p>Objectif 2 : Favoriser la participation des habitants</p>

Accès aux droits

<p>Action 15 : Faciliter l'accès des services publics aux habitants</p>	<p>Objectif 1 : Améliorer la coordination entre partenaires</p> <p>Objectif 2 : Favoriser « l'aller vers » pour renforcer l'accessibilité des services au public</p> <p>Objectif 3 : Renforcer la lisibilité et la communication de l'offre de service du territoire</p>
--	---

Territoire

<p>Action 16 : Articulation des différents contrats sur le territoire de la CASDDV</p>	<p>Objectif 1 : Identifier les acteurs des différents contrats</p> <p>Objectif 2 : Optimiser le pilotage des contractualisations</p> <p>Objectif 3 : Réfléchir à leur articulation et à leur optimisation</p>
---	--